
Atelier de l'Ourcq

Atelier de l'Ourcq

24, rue du Pré-Saint-Gervais

93500 Pantin

T. 09 81 24 50 88

ccrochu@ourcq.archi

ZEFCO et Urbanwater

36 Bd de la Bastille

75012 Paris

T 01 43 57 28 24

orlane@zefco.fr

Référence dossier : 66ATF-22

Phase : animation - Synthèse

Date : 29 avril 2022



CC DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Gestion de la rareté de la ressource en eau

Les Hautes Vosges : un territoire déjà actif sur le sujet de l'eau

Une prise de conscience

Un savoir-faire

**Une échelle territoriale
qui a du sens pour la
gestion de l'eau**

**Des terrains
d'expérimentation**



La forêt : la gestion des mares et des zones humides en lien avec l'exploitation forestière - avec l'ONF



Les milieux naturels : l'aire d'alimentation du captage du Vallon du Presles et son Espace Naturel Sensible (ENS)



Les milieux naturels et la rivière : ré-ouverture d'un bras mort de la Moselle au Thillot - nouvelle zone d'expansion



Désimpermeabiliser la ville : parking perméable par des dalles engazonnées (Evergreen) - Etang de Chaume à Le Thillot



La ressource en eau potable : travaux de recaptage et amélioration du réseau existant à Bussang



La ressource en eau potable : amélioration des rendements du réseau et pérennisation de la ressource - Nouvelle usine de traitement - Le Thillot

LA GESTION DE LA RARETÉ EN EAU : ENJEUX

Le cycle de l'eau transformé par les activités anthropiques...

Exploitation forestière

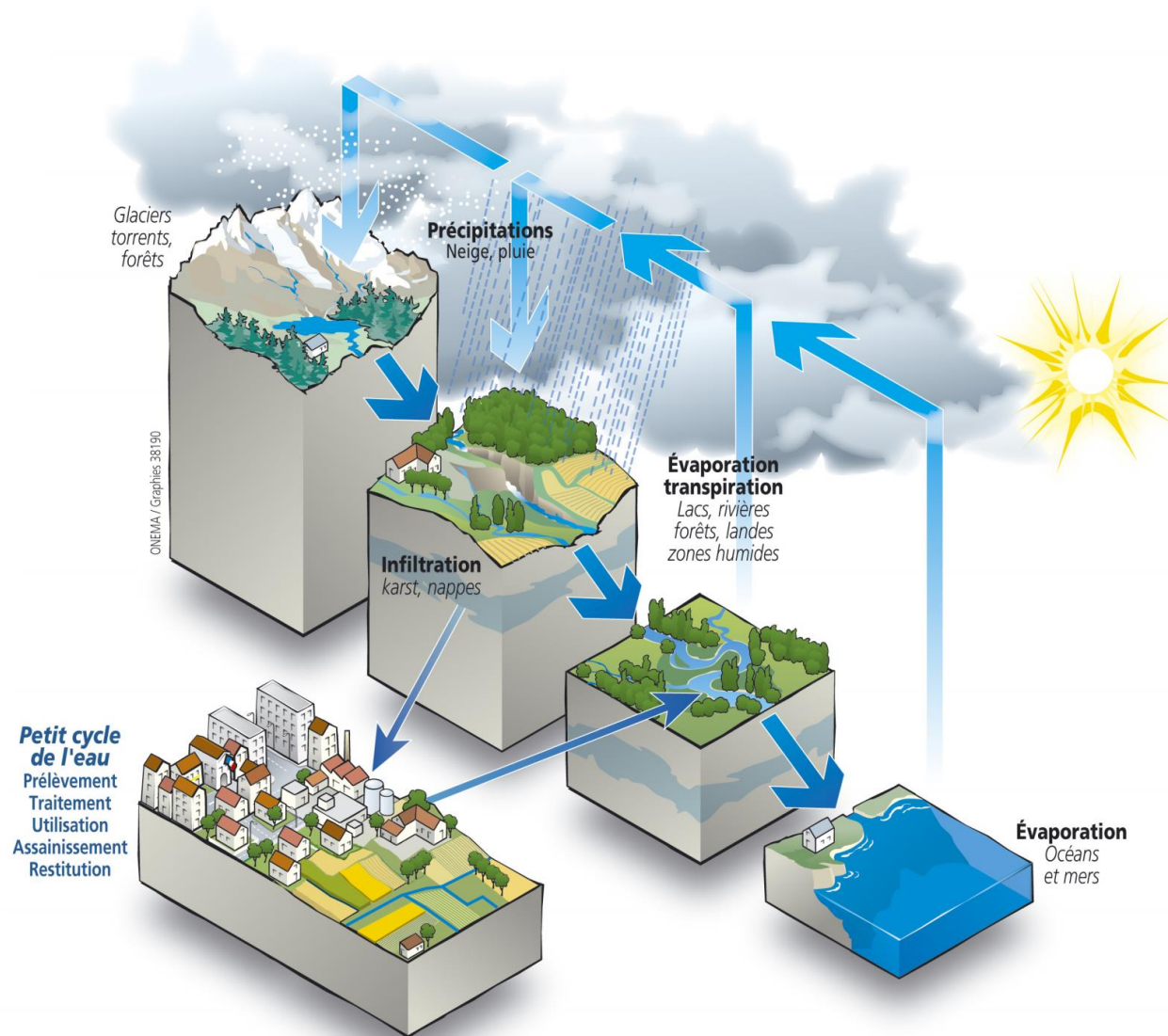
Exploitation agricoles

Imperméabilisation

Infrastructures

Consommations en eau potable

Assainissement



... et impacté par le changement climatique

Des hauteurs de pluie en moyenne plus importantes

Mais une répartition saisonnière plus hétérogène

Des pluies plus torrentielles

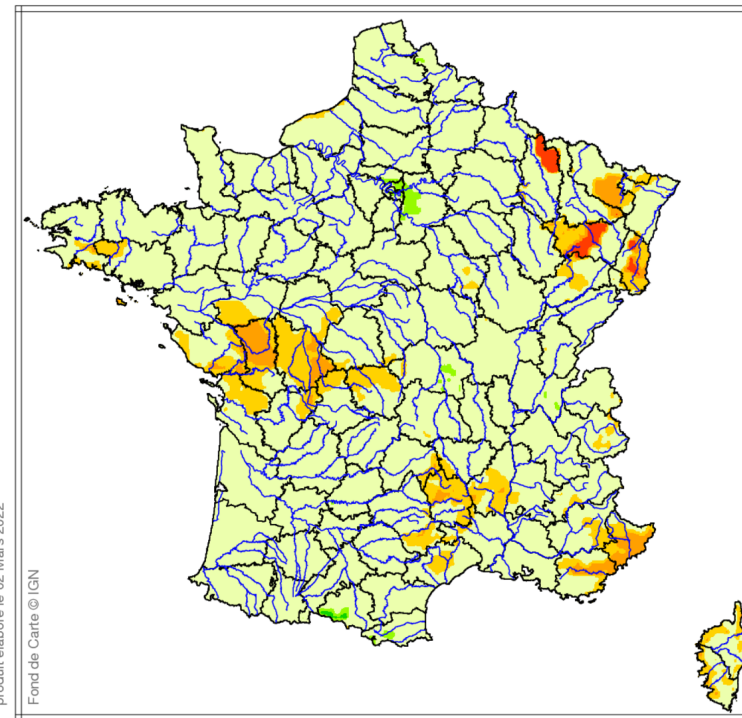
Des périodes de sécheresse plus importantes, dès l'automne

- » Une infiltration des pluies dans le sol plus difficile
- » Un facteur de risque accentué en période de crue
- » Une vulnérabilité accrue face à la ressource

Indicateur de la sécheresse des sols de décembre 2021 à février 2022



Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 3 mois
De Décembre 2021 à Février 2022



produit élaboré le 02 Mars 2022
Fond de Carte © IGN



Extrait du bulletin de situation hydrologique mars 2022 - Office international de l'eau

Nos 2 objectifs pour ces "Ateliers Flash"

- » **Construire une vision partagée et opérationnelle de la gestion**
- » **Construire une feuille de route pour le territoire**

UNE GRILLE DE LECTURE DU PAYSAGE POUR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Penser l'aménagement et les solutions dans les relations sommet/vallée et amont/aval

La problématique de
l'eau : Ralentir - Infiltrer
- Stocker



Retrouver le cycle de l'eau pour mieux gérer la ressource

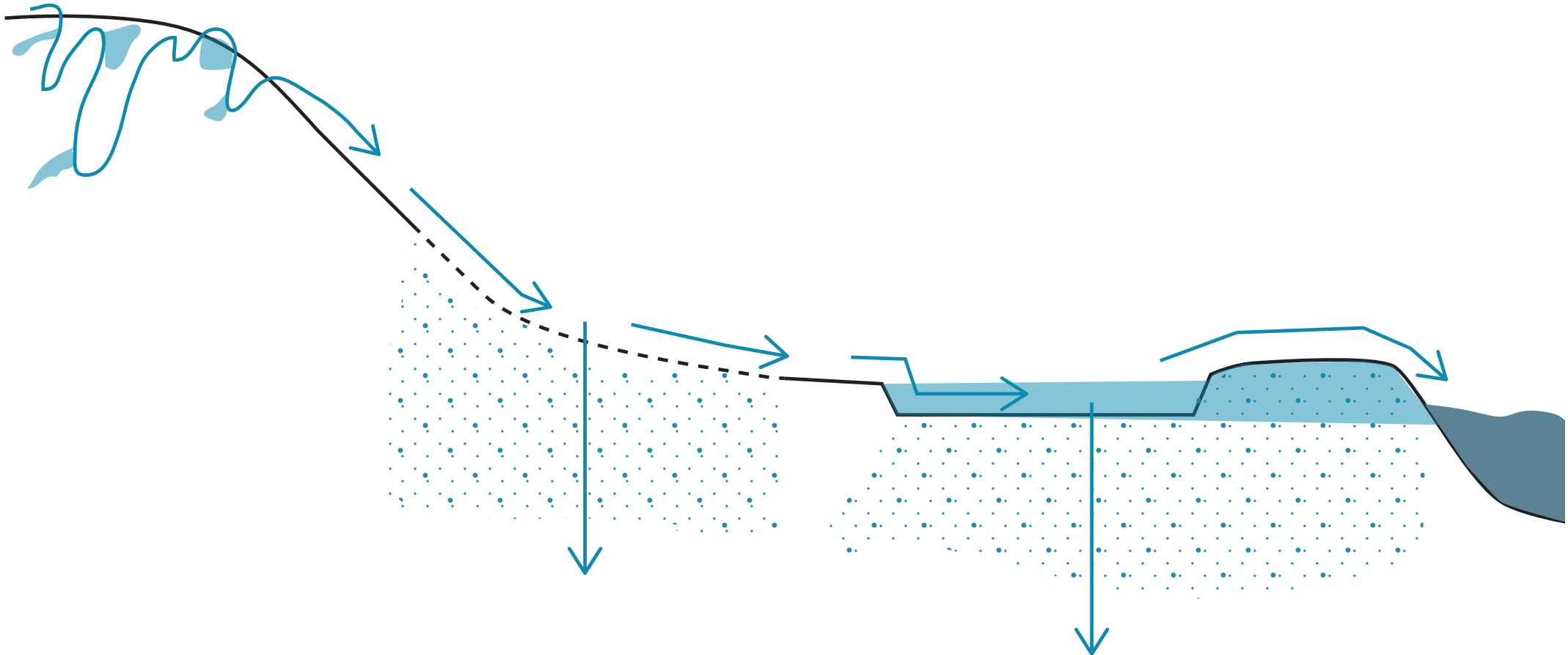
Eviter les risques et garantir l'eau pour les usages

Ralentir

Infiltrer

Stocker

Evacuer



Les sommets et les coteaux

Ralentir - Infiltrer
- Stocker

- Les forêts
- L'agriculture et l'élevage



Les sommets et les coteaux

Les forêts

Problématiques

- L'exploitation forestière
- La gestion forestière
- La domanialité
- Le tourisme

Enjeux

- Les pistes de débardage : l'érosion, le tassement et l'écoulement des eaux
- La biodiversité, les scolytes, l'acidification des sols, le rôle des forêts dans la raréfaction de l'eau en période sèche
- Gestion des forêts privées
- Les routes, les pistes, les activités

Pistes d'action

- L'insertion des pistes dans la topographie, les type d'engins, les profils en travers, l'entretien des bois d'eau, des ruisseaux
- La diversité et le choix des espèces, la régénération naturelle, les mares, la préservation des tourbières
- Contrat, obligation charte de gestion
- Limiter et désimpermeabiliser les routes, baliser, informer

Les sommets et les coteaux

L'agriculture et l'élevage

Problématiques

- Pâturage d'altitude
- L'élevage de moyenne montagne
- L'exploitation agricole

Enjeux

- Conserver les milieux ouverts et la biodiversité
- Conserver l'élevage extensif d'altitude
- La viabilité des exploitations, des fromageries et les effets sur l'environnement

Pistes d'action

- L'accès à l'eau potable, la place de l'ovin
- La taille du cheptel, la mécanisation, le captage et le stockage de l'eau
- Agriturismo l'exemple italien, revenus complémentaires, l'exemple alpin autrichien, les bâtiments agricoles, la taille des engins agricoles

Les zones intermédiaires

Secteurs thématiques :

- Les forêts
- Les terres agricoles
- Zones humides
- L'habitat dispersé

Ralentir

Infiltrer

Stocker



Les zones intermédiaires

L'habitat dispersé

Problématiques :

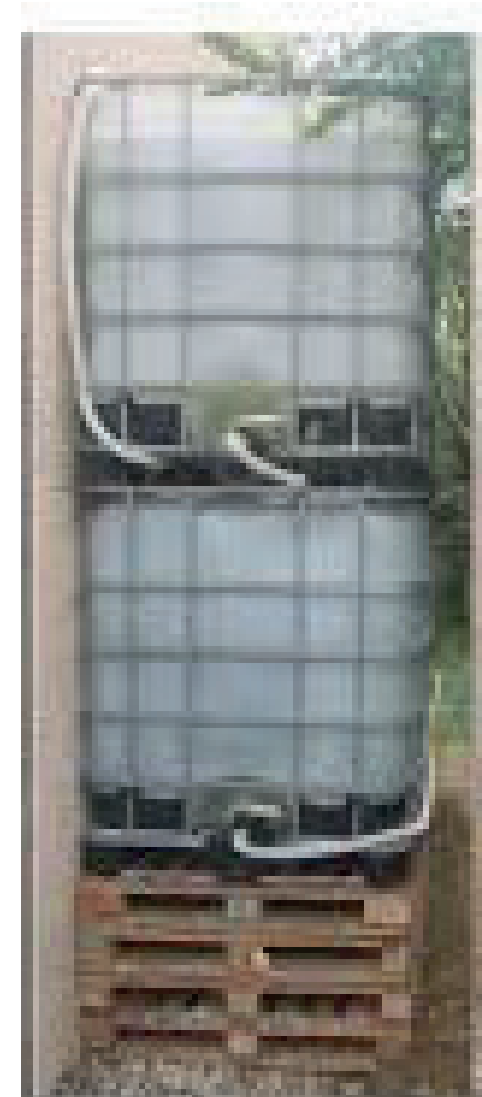
- Pénurie d'eau en période de sécheresse
- Tarissement des sources
- Absence de raccordement au réseau d'eau potable
 - » Des habitations situées au-dessus, ou trop loin des réservoirs d'eau

Enjeux :

- Permettre une autonomie en eau tout au long de l'année

Pistes d'actions :

- Sensibiliser les habitants sur la gestion de la ressource
- Chercher des solutions permettant une autonomie :
 - » Maintenir les sources en état de bon fonctionnement
 - » Récupérer les eaux de pluie (installation de cuves, etc.)
 - » Recycler les eaux grises
- Mettre en place des solutions de secours efficace à l'échelle de la vallée



Les zones intermédiaires

Zones humides

Problématiques :

- Des espaces sensibles
- Une proximité avec les activités humaines (habitations, activités, agriculture, etc.)

Enjeux :

- Des espaces clés pour la régulation hydrique et la conservation des écosystèmes

Pistes d'actions :

- Restaurer et protéger les zones humides
- Renaturer des friches forestières ?



Les vallées

Secteurs thématiques :

- Les bourgs et villages
- Les terres agricoles
- Les infrastructures

Ralentir

Infiltrer

Évacuer



Les vallées

Les bourgs et villages

Problématiques :

- Un étalement urbain continue le long des vallées
- Une artificialisation des sols importante
- Des réseaux toujours plus vastes et compliqués à entretenir

Enjeux :

- Adapter la forme urbaine pour une ville plus compacte et résiliente
- Valoriser la présence de l'eau dans la ville
- Améliorer le réseau d'eau potable et de traitement des eaux

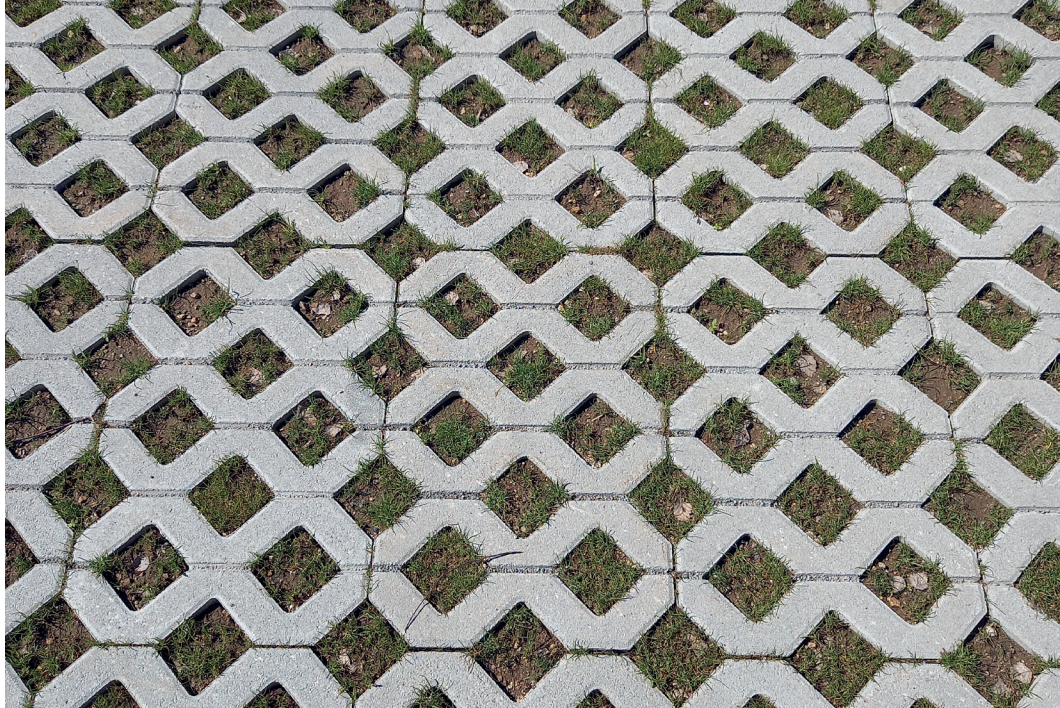
Pistes d'actions :

- Stopper les extensions urbaines
- Densifier les centres-bourgs et recycler les friches
- Désimperméabiliser les espaces publics, limiter l'espace de la voiture au strict nécessaire et retrouver de la végétation
- Inciter les particuliers à désimperméabiliser leurs parcelles
- Développer les déplacements doux et les cheminements
- Déracorder les systèmes d'eau pluviale du réseau d'assainissement
- Valoriser l'accès et les points de vue sur les cours d'eau
- Créer et valoriser une architecture de l'eau

Les vallées

Les bourgs et villages

Désimperméabiliser



Les vallées

Les bourgs et villages

- Une architecture de l'eau



Les vallées

Les bourgs et villages

Valoriser la place de
l'eau dans la ville



Les vallées

Les terres agricoles

Problématiques :

Un morcellement des terres agricoles par l'étalement urbain entraînant :

- Une réduction des surfaces perméables
- La disparition du chemin de l'eau et des continuités écologiques

Enjeux :

Maintenir une agriculture en fond de vallée

Structurer le paysage agricole au fil de l'eau

Pistes d'actions :

Contenir l'étalement urbain en densifiant les centres-bourg

Restaurer et entretenir les systèmes de gestion de l'eau (haies, fossés, zones humides, etc.)



Les vallées

Les infrastructures

Problématiques :

- Des infrastructures routières créant des saignées dans le paysage et coupant le chemin de l'eau
- Des surfaces perméables importantes

Enjeux :

Intégrer les infrastructures dans le paysage et retrouver le chemin de l'eau

Désimperméabiliser

Pistes d'actions :

- Permettre le passage de l'eau sous les routes (buses, ponts, pilotis, etc.)
- Désimperméabiliser les sols en réduisant la place de la voiture (largeur de voie, linéaire de voirie, etc.)
- Déraccorder les systèmes d'eau pluviale du réseau pour rejeter directement les eaux de pluie dans les cours d'eau



La Moselle

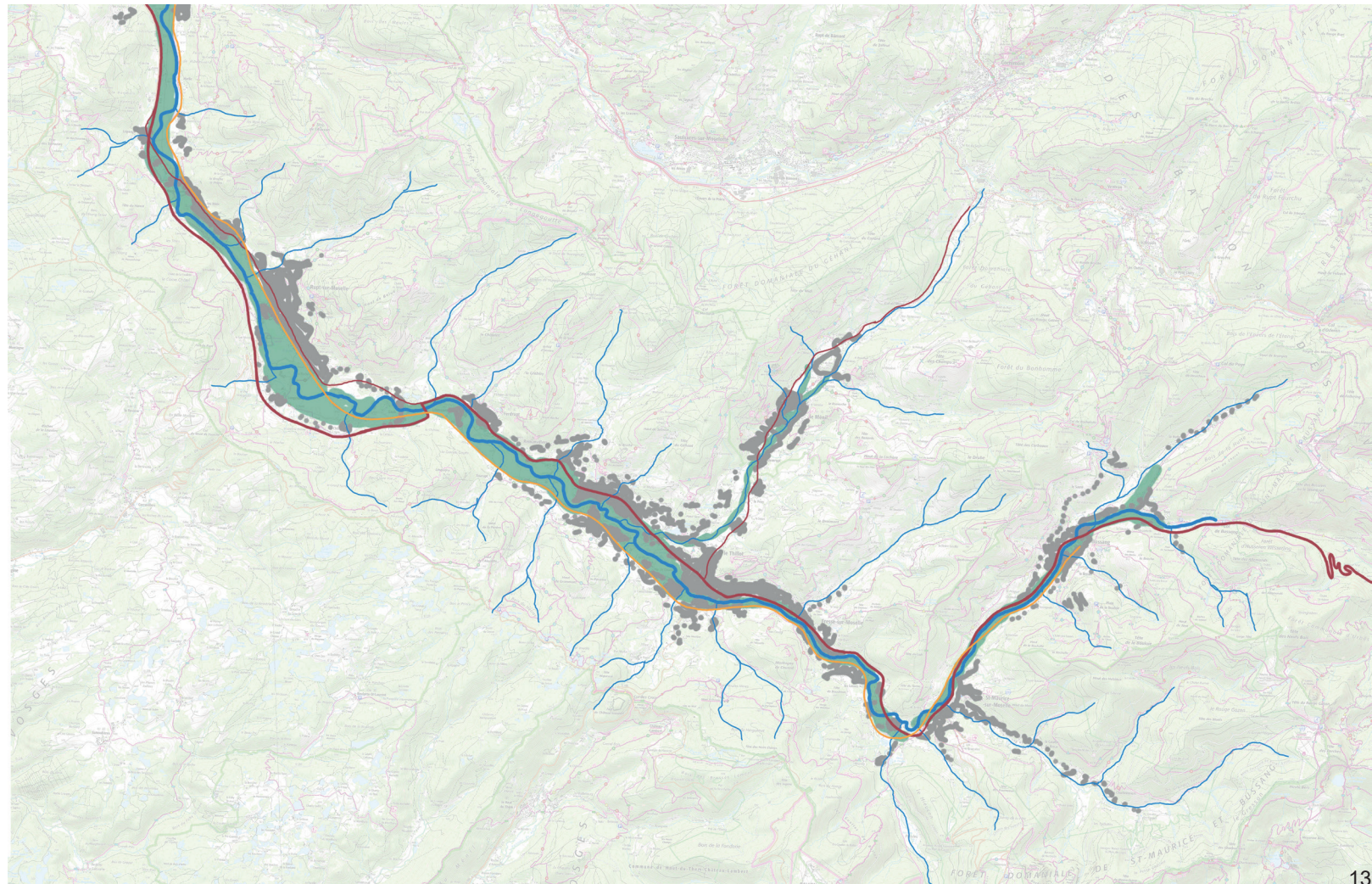
Secteurs thématiques :

- Le lit majeur et le lit mineur
- Les relations amont aval

Ralentir

Stocker

Évacuer



La Moselle

La lit de la rivière

Problématiques :

- Des problèmes d'étiage et es crues incontrôlées
- Une rivière parfois canalisée et des constructions dans le lit majeur de la rivière
- Une dégradation de l'écosystème
- Des pollutions liés à l'activité humaine

Enjeux :

- Conserver un débit constant de la rivière
- Limiter les dégâts provoqués par les crues
- Régénérer la biodiversité et les dynamiques du milieu aquatique
- Redonner sa place à la rivière dans son lit majeur
- Investiguer sur l'exploitation de la rivière (seuils, barrages, microcentrales, etc.)

Pistes d'actions :

- Régénérer l'espace de la rivière (méandres, zones tampons et d'expansion, bras mort, zones humides, etc.)
- Régénérer les ripisylves et les berges
- Limiter l'impacte des activités humaines sur la qualité de l'eau
- Valoriser les points de vues et sa présence dans le paysage
- Mieux comprendre l'influence du ralentissement de l'eau en amont de la Moselle

La Moselle

Les relations amont aval

Deux moselles pour un territoire :

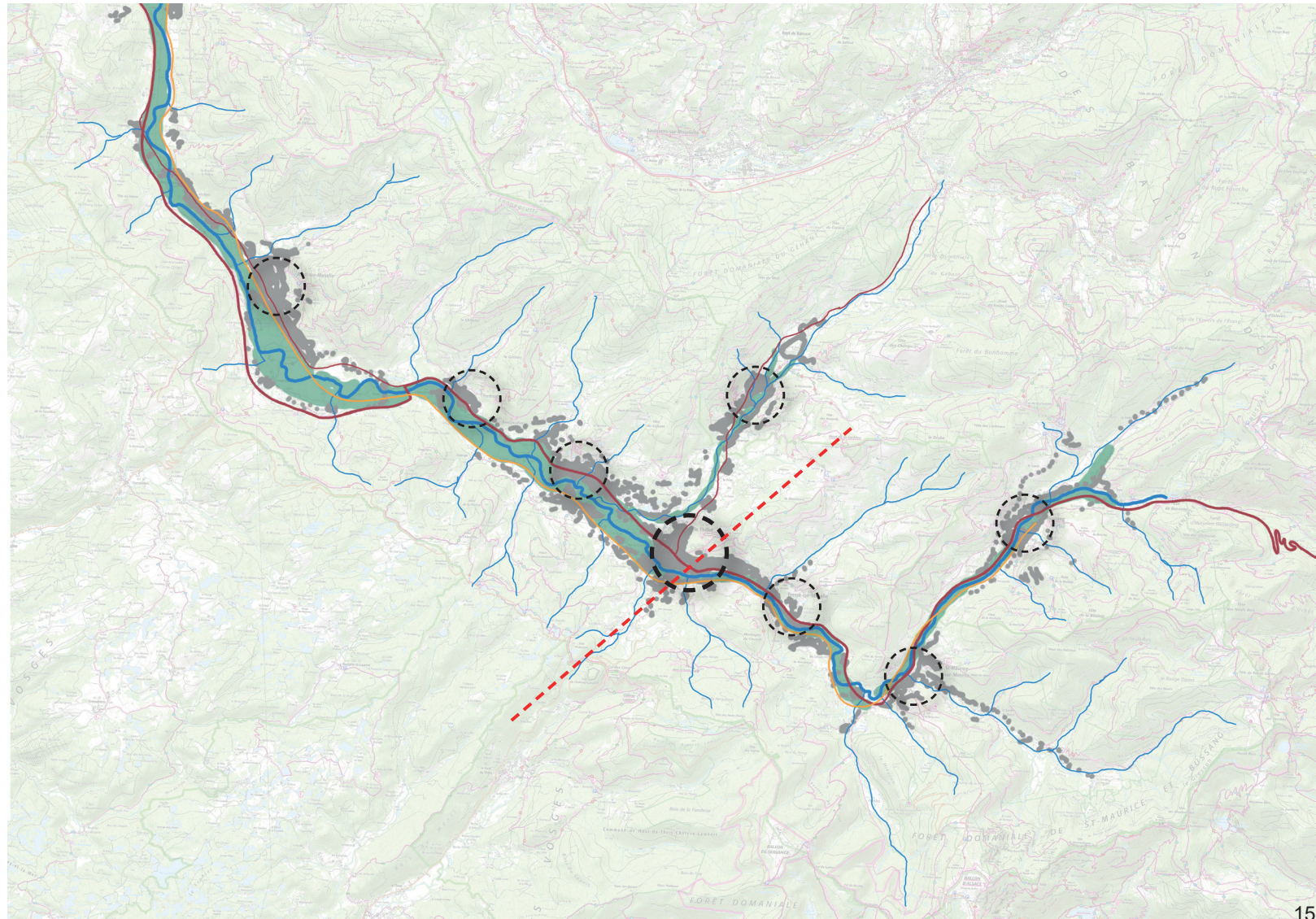
- Un torrent en amont
- Une rivière méandreuse en aval

Un territoire organisé le long de la vallée :

- La Moselle
- La N66
- La voie verte

Des points stratégiques pour valoriser la présence de l'eau

Les interstices pour la gestion de l'eau



CONCLUSION

Mieux connaître le territoire et son eau : cartographe et inventier

Le réseau hydrographique

- Aérien et souterrain
- Naturel, canalisé
- Zones humides, tourbières, espaces naturels - et leur état biologique
- Zones d'expansion des crues

Le parcours de l'eau

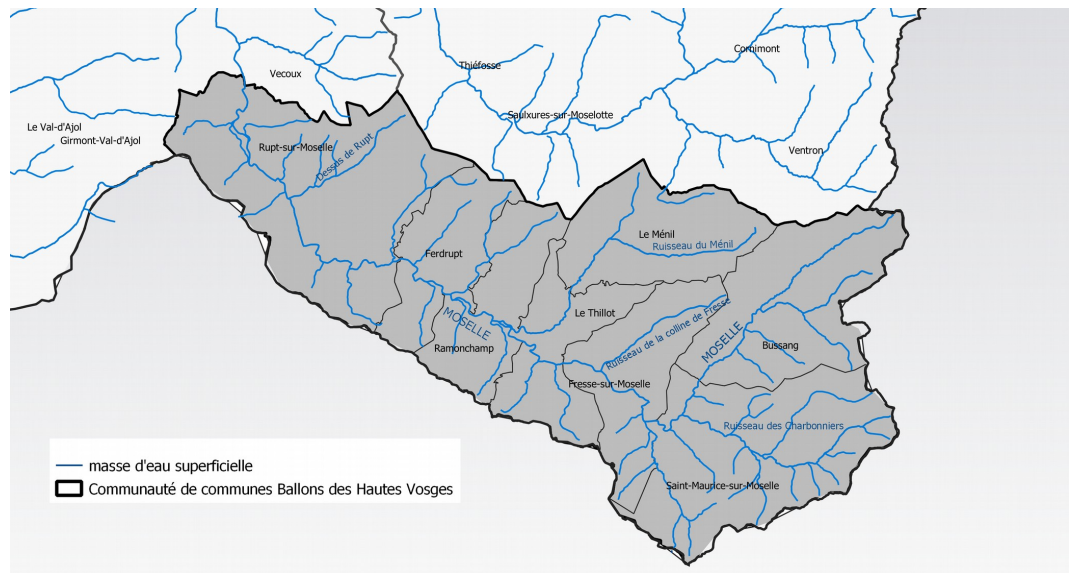
- Pistes forestières, mares temporaires
- Bois d'eau agricoles, fossés
- Stockage, récupération
- Déconnexion des eaux pluviales

La ressource en eau potable

- Sources, forages
- Réseaux, stockage
- Quantité et qualité d'eau

Les usages de l'eau

- Canaux industriels, agricoles
- Tourisme
- Points de vue et balades



Renforcer la solidarité amont-aval

Construire un outil de concertation aval vers amont



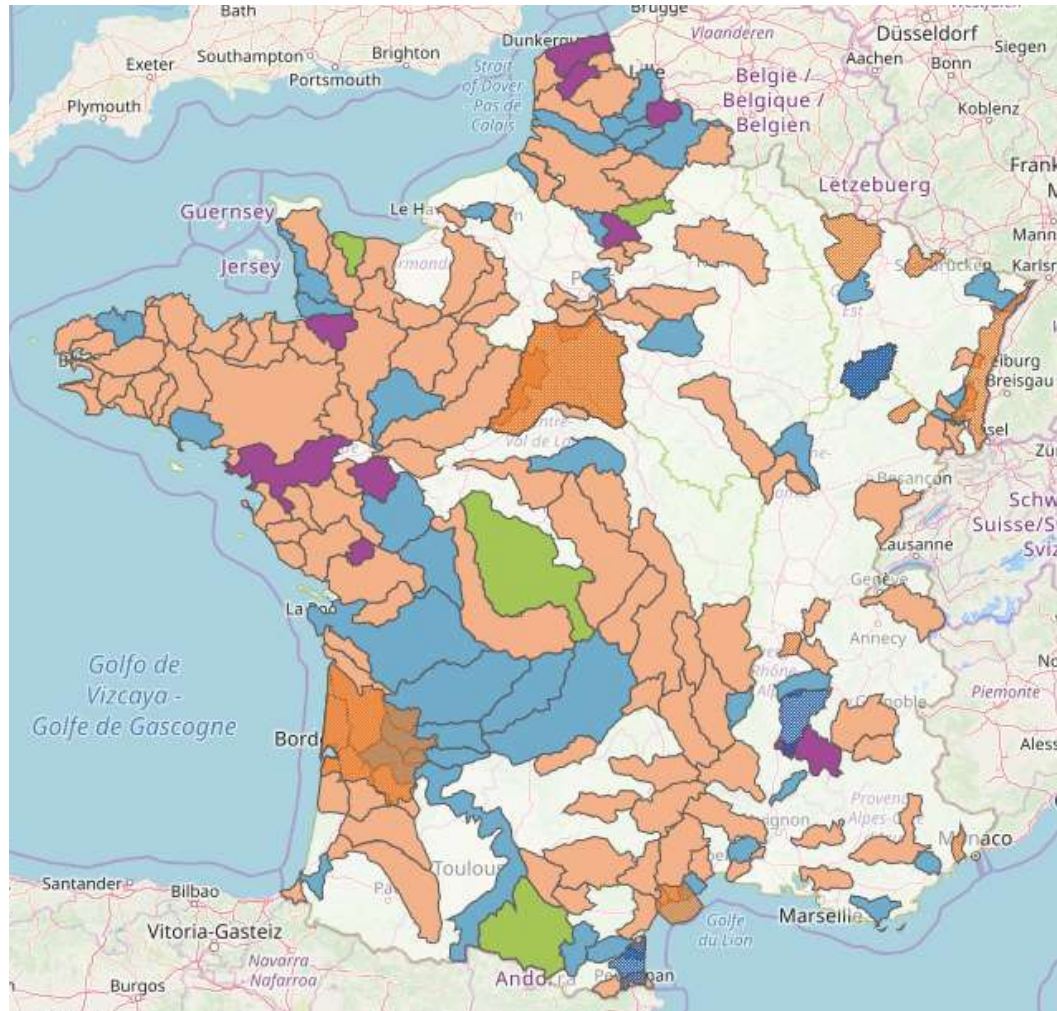
S'appuyer sur un outil existant : le SAGE

Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

Outil de planification local pour :

- » Concilier la satisfaction et le développement des usages de l'eau (eau potable, industrie, agriculture, tourisme...)
- » Tout en assurant la protection des milieux aquatiques
- » Et en tenant compte des spécificités du territoire

Démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux



Carte des SAGE selon leur état d'avancement à l'échelle nationale - Novembre 2019 - Gest'eau

S'appuyer sur un outil existant : le SAGE

Le périmètre du SAGE est délimité par les critères naturels : bassin versant.

- » Une échelle de travail qui a du sens et qui existe déjà sur le territoire : Moselle amont

Le SAGE est élaboré par les acteurs de l'eau du territoire regroupé au sein de la Commission locale de l'eau (CLE)

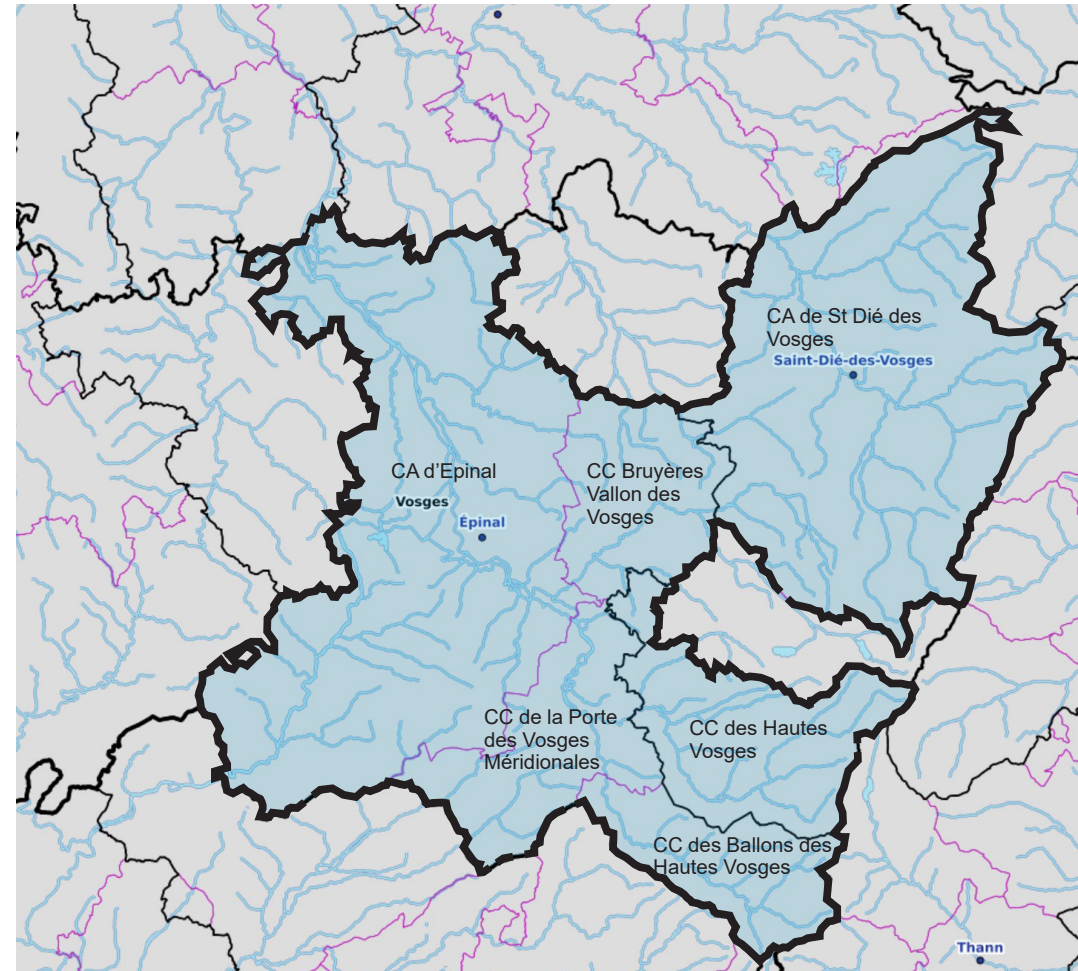
- » La CLE est composée de 3 collèges : les collectivités territoriales, les usagers (agriculteurs, industriels, associations...), l'Etat et ses établissements publics.

La CLE s'appuie sur une structure porteuse qui assure le secrétariat, l'animation et est MOA des études et travaux :

- » le syndicat Mixte Moselle Amont ?
- » autre groupement de collectivités locales ?

Les services de l'Etat encadrent et accompagnent.

Les Agences de l'eau, l'Office nationale de l'eau et des milieux aquatiques sont un appui technique, méthodologique et financier.



Périmètre du Syndicat Mixte Moselle amont

S'appuyer sur un outil existant : le SAGE

Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE

Il fixe les objectifs, orientations, dispositions et conditions de réalisation

Il est opposable aux pouvoirs publics

Tout programme, projet ou décision prise par l'administration, directement ou indirectement, dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Le règlement

Il édicte les règles à appliquer pour atteindre les objectifs du PAGD et est accompagné de documents cartographiques.

Il est opposable aux tiers

Tout mode de gestion, projet ou installation de personnes publiques ou privées doit être conforme au règlement.

Les 3 étapes du SAGE

Chaque étape est marquée par la signature d'arrêtés préfectoraux : définition du périmètre, constitution de la CLE et approbation SAGE.